

Le Canada suspend la vaccination obligatoire de ses fonctionnaires



[Source : ledroit.com]

Par ANTOINE TRÉPANIÉ

Tous les fonctionnaires du gouvernement du Canada qui ne sont pas vaccinés contre la COVID-19 pourront reprendre leurs fonctions au bureau ou en télétravail.

À compter du 20 juin, tous ceux qui monteront à bord d'un avion ou d'un train au Canada, qui travaillent dans le secteur des transports sous réglementation fédérale et qui sont des employés de l'État n'auront plus à être vaccinés. Ils devront toutefois porter le masque lors de leurs déplacements en avion ou en train.

Le gouvernement fédéral assouplit donc certaines de ses mesures sanitaires adoptées durant la pandémie. Parmi lesquelles, il n'y aura plus aucune condition liée à la vaccination des fonctionnaires de l'État, un changement majeur à la politique adoptée en octobre 2021.

Le Secrétariat du Conseil du trésor affirme qu'en mai, 2108 employés fédéraux, soit moins de 2% des employés fédéraux, étaient en congé administratif sans solde pour avoir refusé de divulguer leur statut vaccinal ou pour avoir refusé de recevoir deux doses de vaccin.

Tous ces employés pourront reprendre leurs fonctions puisqu'il ne s'agira plus d'une condition d'emploi.